

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
EXTRA 20/00

ÉFAI – 000134 – MDE 14/03/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS / PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME DES PRISONNIERS D'OPINION / CRAINTES DE RENVOI FORCÉ

IRAK / KURDISTAN
IRAKIEN

Ammar Sharif
Yusuf Mohammad
Fahd Nassir

Londres, le 7 mars 2000

Amnesty International craint que les trois hommes mentionnés ci-dessus, qui sont membres d'un parti d'opposition irakien et ont été interpellés au Kurdistan irakien le 16 février 2000, ne soient maltraités au cours de leur détention et renvoyés contre leur gré dans des zones sous le contrôle des autorités irakiennes, où ils pourraient être arrêtés et soumis à de graves violations des droits humains.

Ammar Sharif, Yusuf Mohammad et Fahd Nassir, qu'Amnesty International considère comme des prisonniers d'opinion, ont été appréhendés par les forces de sécurité de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) à Sulaymaniyah et sont actuellement détenus dans la prison centrale de Sulaymaniyah.

Ces trois hommes, membres du Comité central du Parti communiste des ouvriers irakiens (PCOI), se sont réfugiés au Kurdistan irakien ces dernières années parce qu'ils craignaient d'être arrêtés pour leurs activités d'opposition au gouvernement. Après leur arrivée, ils ont participé à la création d'une organisation non gouvernementale destinée à aider les Irakiens contraints de fuir les zones contrôlées par les autorités irakiennes. Selon les informations reçues, ils ont été arrêtés pour avoir accusé publiquement l'UPK d'avoir truqué des élections locales récentes et pour avoir critiqué les mesures de sécurité prises par l'UPK durant les élections.

Le 22 février, Amnesty International a écrit à l'UPK et a demandé des éclaircissements sur les raisons pour lesquelles ces hommes avaient été arrêtés et placés en détention. Dans des lettres datées du 24 février et du 2 mars 2000, les responsables de l'UPK ont répondu que ces hommes avaient été interpellés pour avoir « *provoqué des troubles et incité d'autres personnes à prendre part à des troubles, collecté des fonds de façon illégale et formé des comités et des organisations visant à réunir des fonds en dehors des procédures prévues et sans autorisation.* » Ces lettres affirmaient également que les hommes avaient été relâchés, contrairement aux informations recueillies par Amnesty International.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis la fin de la guerre du Golfe en 1991, le Kurdistan irakien est sous le contrôle des deux principaux partis politiques kurdes, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK). Le 3 février, des représentants de l'UPK, de partis islamistes, du Parti communiste des ouvriers irakiens (PCOI) et d'autres partis politiques ont participé à des élections locales organisées dans la zone contrôlée par l'UPK.

ACTION RECOMMANDÉE : **télégramme/telex/aérogramme/lettre par avion/fax** (en anglais, en arabe ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité d'Ammar Sharif, Yusuf Mohammad et Fahd Nassir, qui ont été interpellés par l'UPK le 16 février 2000 et sont actuellement détenus dans la prison centrale de Sulaymaniyah ;
- cherchez à obtenir l'assurance que ces trois hommes sont traités avec humanité et peuvent régulièrement consulter un avocat, recevoir la visite de membres de leur famille et bénéficier de soins médicaux si leur état de santé l'exige ;
- demandez instamment la libération immédiate de ces trois hommes, qui sont des prisonniers d'opinion, leurs activités non violentes constituant l'unique motif de leur détention ;
- cherchez à obtenir l'assurance qu'ils ne seront pas renvoyés contre leur gré dans des zones contrôlées par les autorités irakiennes.

APPELS À :

Président de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) :

Jalal Talabani
Président
Patriotic Union of Kurdistan (PUK)
Sulaimaniya, Kurdistan
Irak

Télégrammes : President, Patriotic Union of Kurdistan,
Kurdistan, Irak

Formule d'appel : *Dear Mr Talabani*, / Monsieur le
Président,

Jalal Talabani
c/o PUK United Kingdom
First Floor, 5 Glasshouse Walk,
Vauxhall
London SE11 5ES
Royaume-Uni
Fax : 44 171 8400630

Formule d'appel : *Dear Mr Talabani*, / Monsieur le Président,

Jalal Talabani
c/o PUK USA
444N. Capitol Street, NW, Suite 837
Washington D.C.
États-Unis

Fax : 1 202 6372723

Formule d'appel : *Dear Mr Talabani*, / Monsieur le Président,

COPIES au bureau de représentation de l'UPK dans votre pays, s'il en existe un.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 4 AVRIL 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*a version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*